

DÉLIBÉRATION N° 7

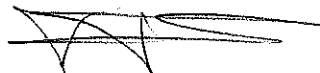
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 16 MARS 2011**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « la Masse des douanes », et notamment son article 16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la réservation d'un logement à Paris 15ème, dont les caractéristiques sont reprises dans le tableau joint en annexe.

Fait à Montreuil le 16 mars 2011

Le président,



Jérôme FOURNEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2011

RESERVATION DE LOGEMENT

Ville	Type	Surface m²	Loyer mensuel HC €
Paris 15ème	1	28,80	518,00 €